

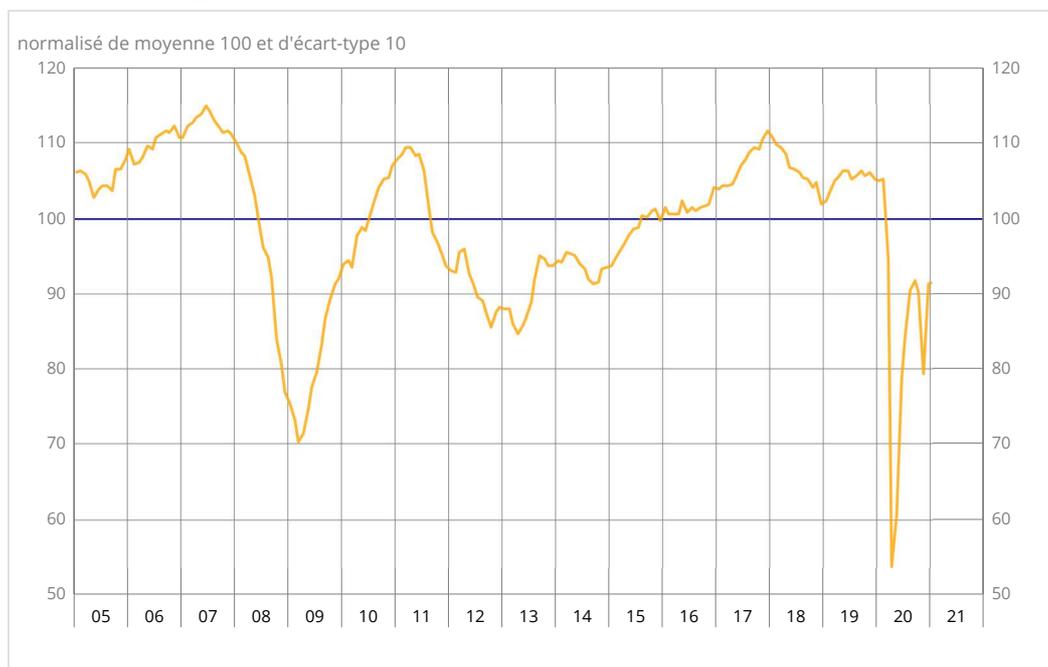


Le climat des affaires en France s'améliore très légèrement

Selon les chefs d'entreprise interrogés entre le 28 décembre 2020 et le 18 janvier 2021, le climat des affaires en France s'améliore très légèrement : à 92, l'indicateur synthétique gagne un point et reste, de ce fait, nettement au-dessous de sa moyenne de longue période (100).

Cette très légère hausse est le reflet d'évolutions différentes suivant les secteurs d'activité, en lien avec l'incertitude quant à l'évolution de la situation sanitaire. Le climat des affaires s'améliore dans l'industrie par rapport au mois dernier et dans le commerce de gros par rapport à novembre, tandis qu'il fluctue à peine dans les services et le commerce de détail. Dans le bâtiment, les entrepreneurs se disent plus optimistes qu'en décembre sur leurs propres perspectives, mais portent un jugement plus sombre sur leur activité récente.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Sept. 20	Oct. 20	Nov. 20	Dec. 20	Jan. 21
Indicateurs du climat des affaires					
France	92	90	79	91	92
Industrie	95	94	92	94	98
Bâtiment*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services	95	89	78	90	91
Commerce de détail	95	95	72	94	93
Commerce de gros	90		86		94
Emploi	92	90	84	86	87

* c.f. « Pour en savoir plus »

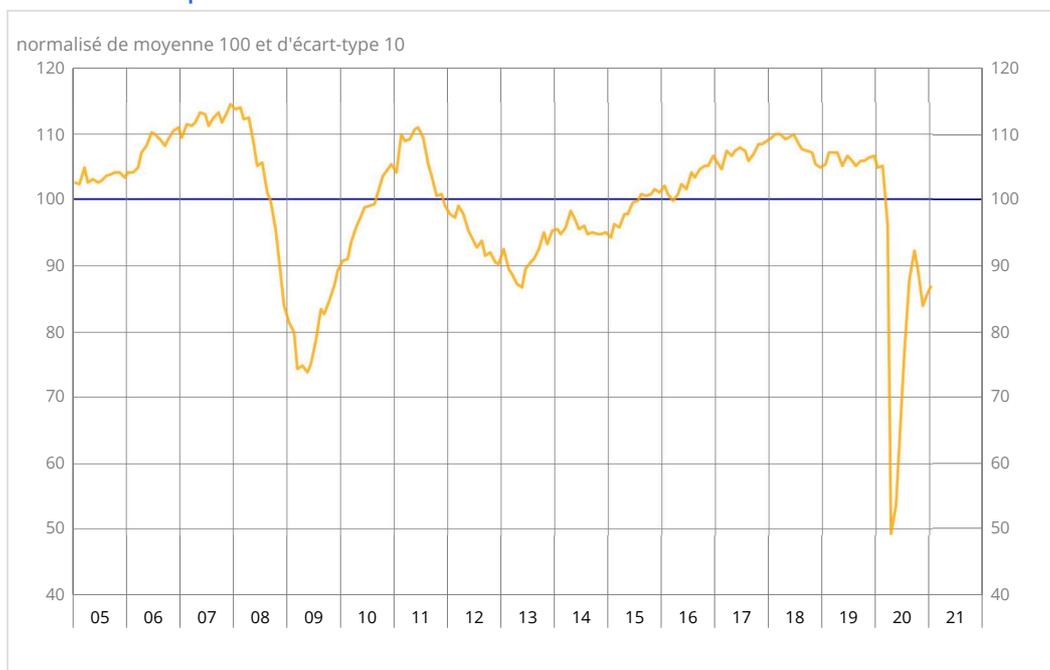
Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi s'améliore lui aussi très légèrement

Dans le même temps, le climat de l'emploi est en très légère hausse. À 87, il gagne un point par rapport à décembre mais continue de se situer très en deçà de son niveau d'avant-crise (au-dessus de 105).

Cette très légère amélioration est principalement due à la hausse des soldes d'opinion sur les effectifs prévus, et dans une moindre mesure sur les effectifs passés, dans le commerce de détail. Elle est contrebalancée par la baisse du solde sur les effectifs prévus dans les services .

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Le climat sectoriel des affaires dans l'industrie de décembre 2020 est révisé à la hausse d'un point et celui dans le commerce de détail à la baisse d'un point. Le climat sectoriel dans le commerce de gros de novembre 2020 est révisé à la baisse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée.

Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses des entreprises ont été collectées entre le 28 décembre 2020 et le 18 janvier 2021.

Prochaine publication : le 24 février 2021 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475